

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION 1er projet de règlement de zonage n° 483-30-U

Aux personnes intéressées par le 1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-30-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U.

Avis public est donné de ce qui suit :

- 1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 août 2023, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-30-U modifiant le règlement de zonage n° 483-U afin d'autoriser, sous certaines conditions, les unités d'habitation accessoires détachées et par le fait-même modifier les normes existantes relativement aux « espaces habitables complémentaires » attachés à un bâtiment principal. De plus, ce projet permet de procéder à divers ajustements de sa réglementation sur les superficies des garages, sur les largeurs d'entrées charretières et sur la disposition des unités des habitations bifamiliales et trifamiliales jumelées.
- 2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 septembre 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, expliquera le 1^{er} projet de règlement n° 483-30-U et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 3. Le 1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-30-U contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 4. Les articles du projet de règlement concernent toutes les zones du territoire de la ville de Carignan.
- 5. Le 1^{er} projet de règlement de zonage n° 483-30-U peut être consulté à l'hôtel-de-ville de Carignan, au 2379, chemin de Chambly, bureau 210, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Carignan, ce 7 août 2023.

Ève Poulin, avocate Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Me Ève Poulin, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 7 août 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 7 août 2023.

Donné à Carignan, ce 7 août 2023.

Ève Poulin, avocate Greffière